

FICHE METHODOLOGIQUE

PARTICIPATION AUX HEURES DE VIE DE CLASSE

Note de service n° 99-073 du 20 mai 1999

Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none">-permettre à l'unité classe de mieux fonctionner .-apprendre à débattre, prendre de la parole et écouter les autres.-évoquer et régler les problèmes qui se posent à la classe dans des délais courts.
Conditions de mise en place	<ul style="list-style-type: none">-10 heures de vie de classe pour l'année-en moyenne 1 heure toutes les 3 ou 4 semaines, possibilité d'en faire plus à certaines périodes (début d'année scolaire, avant les conseils de classe, lors des phases d'orientation...)-possibilité pour le professeur principal de faire participer d'autres membres de la communauté scolaire (autre professeur, CPE, AS, COP ...) ou de partenaires extérieurs.
Fonctionnement des heures de vie de classe	<ul style="list-style-type: none">-heure de vie de classe faisant partie de l'emploi du temps des élèves. Nécessité de la faire figurer dès le début de l'année.-planning à établir à l'avance par le PP en concertation avec les élèves.-prendre soin d'associer les élèves au choix des thèmes. <p>NB : Même si les heures de vie de classe concernent au premier chef les professeurs principaux, les CPE y interviennent souvent</p> <p><u>Thèmes pouvant être abordés :</u></p> <ul style="list-style-type: none">-le RI et le fonctionnement de l'établissement-les élections et les instances-l'expression et le débat-aide méthodologique à l'orientation-l'organisation du travail à la maison-présentation de l'établissement pour les 6^{ème} et les 2^{ème} : qui fait quoi ?-régulation de tensions, problèmes, conflits de classe ;
Difficultés rencontrées	<ul style="list-style-type: none">-choix des thèmes-élèves parfois peu convaincus (l'heure de vie de classe est ressentie comme une heure supplémentaire)-heure qui peut sembler inutile aux élèves si le choix des thèmes n'est pas judicieux